

CETE de l'Est

*Laboratoire des
Ponts et Chaussées
de Strasbourg*

Groupe Acoustique



*Réseau
Scientifique et
Technique*

Cartes de bruit stratégiques

Grandes infrastructures de transports terrestres

Voies routières - Routes Nationales non concédées

Département de la Marne (51)

Résumé non technique

Échéance juin 2012



**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est

1. Introduction

La Direction Départementale des Territoires de la Marne a confié la réalisation des Cartes de Bruits Stratégiques pour les Routes Nationales non concédées au Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Est – Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

2. Identification du réseau

Le réseau routier à cartographier ou à mettre à jour pour l'échéance « juin 2012 » sont les routes dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 8 200 véhicules par jour.

Le réseau concerné par l'échéance 2012 est cartographié Figure 1 et les trafics correspondants sont donnés au Tableau 1.

Figure 1 : carte des Routes Nationales non concédées à cartographier dans le département pour 2012

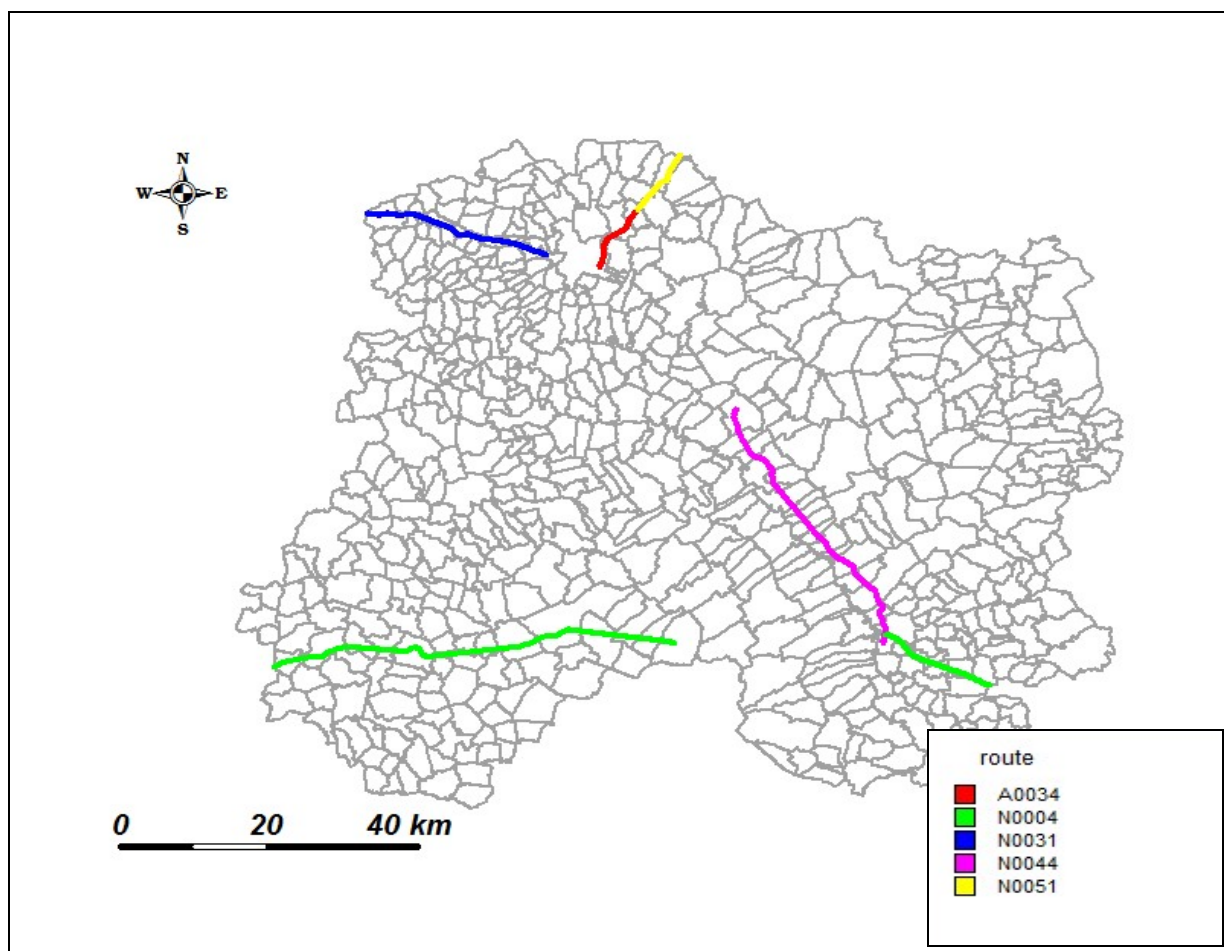


Tableau 1 : Routes Nationales non concédées à cartographier dans le département pour 2012.

Route	Début	Fin	TMJA	Pourcentage PL
RN4	Limite Haute-Marne	Limite Seine et Marne	10000 à 19000	33,5
RN44	RD982 Vitry-le-François	A4 La Veuve	15000 à 30000	16
RN51	A34 Caurel	Limite Ardennes	20000	13,5
RN31	Limite Aisne	A4 Tinquex	13000 à 19000	15,5
A34	Giratoire RD944	RN51 Caurel	21000	10

3. Secteurs affectés par le bruit : carte de type B

Les cartes de type B correspondent aux secteurs affectés par le bruit au sens de l'arrêté du 03 mai 1996. Elles ont été extraites de du classement sonore du département de la Marne pris par arrêté du préfet

Adresse du classement :

<http://www.marne.developpement-durable.gouv.fr/les-arretes-dans-la-marne-a30.html>

4. Statistiques d'exposition au bruit

4.1. Dénombrement des populations et établissements sensibles

Le Tableau 2 présente les résultats pour chaque axe, chaque indicateur Lden et Ln.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite. Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une **estimation par modélisation** et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

Nom	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
N4	1890		657	1E	248		152		110		336	
N31	1298	1E	376	1E	418		142		122		482	
N44	3059	4E+2S	1702		906	2E	220		74		606	1E
N51	233		64		2		0		0		0	
A34	306		25		14		0		0		0	
Total	6786	5E+2S	2824	2E	1588	2E	514		306		1424	1E
Communes incluses dans l'agglomération de Reims												
Reims	30	0	10		0		0		0		0	
Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)												
Nom	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
N4	1160		410		164		161		42		213	
N31	630	1E	328		250		144		0		230	
N44	2458	2E	958	1E	346	1E	242		0		302	
N51	144		10		0		0		0		0	
A34	60		16		0		0		0		0	
Total	4452	3E	1722	1E	760	1E	547		42		745	
Communes incluses dans l'agglomération de Reims												
Reims	18		0		0		0		0		0	

Tableau 2 : dénombrement des populations et établissements sensibles (E=enseignement, S=santé).

4.2. Estimation des superficies exposées

Les superficies en Lden ont été calculées en englobant les bâtiments et en retirant la plateforme des routes.

Voie	Surface exposée en km ² à Lden (dB(A)) supérieur à		
	55	65	75
N4	68,14	17,67	4,09
N31	14,92	3,41	0,72
N44	30,07	7,68	1,91
N51	8,9	1,9	0,25
A34	10,3	2,3	0,35
Total	132,33	32,96	7,31
Communes incluses dans l'agglomération de Reims			
Reims	2,95	0,83	0,05

Tableau 3 : estimation des superficies exposées en km².